

ARRETE n°2020_066
portant publication
de la liste des déclarations
de créations ou de vacances d'emplois

Le **12 MAI 2020**

Bureau du courrier

insertions du 1^{er} au 30 avril 2020

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère
11 Boulevard des Capucins
48000 MENDE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment l'article 12,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment les articles 23, 23-1, et 41,
Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion,

Considérant les déclarations de créations ou de vacances d'emplois reçues au Centre de Gestion pour la période du 1^{er} au 30 avril 2020,

ARRETE :

ARTICLE 1 : La liste des emplois créés ou vacants déclarés par les collectivités territoriales et leurs établissements publics est publiée ci-après :

N° DVE	Catégorie	Filière	Grade	Durée hebdomadaire	Collectivité
076-20	B	Administrative	Rédacteur	35H00	Centre de Gestion de la F.P.T. de la Lozère
078-20	C	Administrative	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	10H00	COMMUNE DE PAULHAC EN MARGERIDE
090-20	C	Administrative	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	28H00	COMMUNE D'AUROUX
077-20	C	Administrative	Adjoint administratif	35H00	Centre de Gestion de la F.P.T. de la Lozère
085-20	A	Culturelle	Bibliothécaire	35H00	DEPARTEMENT DE LA LOZERE
086-20	A	Médico-Social	Assistant Socio-Educatif 2ème classe	35H00	DEPARTEMENT DE LA LOZERE

079-20	A	Médico-Social	Educateur de Jeunes Enfants de 2ème classe	35H00	C.I.A.S. Cœur de Lozère
082-20	B	Technique	Technicien	35H00	DEPARTEMENT DE LA LOZERE
083-20	B	Technique	Technicien	35H00	DEPARTEMENT DE LA LOZERE
084-20	B	Technique	Technicien	35H00	DEPARTEMENT DE LA LOZERE
080-20	C	Technique	Adjoint Technique	35H00	DEPARTEMENT DE LA LOZERE
081-20	C	Technique	Adjoint Technique	35H00	DEPARTEMENT DE LA LOZERE
087-20	C	Technique	Adjoint Technique	21H00	Communauté de Communes du Haut Allier
088-20	C	Technique	Adjoint Technique	17H30MN	COMMUNE DE SAINT GAL
089-20	C	Technique	Adjoint Technique	35H00	C.C.A.S. de Marvejols Résidence "J.B. Ray"

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté est adressée à Madame La Préfète de la Lozère

A Mende, le 4 mai 2020

Le Président,

Laurent SUAU



Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le **12 MAI 2020**

Bureau du courrier